Image not found or type unknown

Au chomage ASS et Swiss life menace de paiement 750 euros

Par **vanessa52**, le **13/04/2016** à **18:19**

Bonjour,

J'étais à l'aide au retour à l'emploi mais depuis presque 1 an je suis en ASS je touche la même chose qu'un RSA soit 17 euros par jour car je suis en formation en parallèle.
J'ai demandé une résiliation de contrat à Swisslife en septembre 2015 en leur expliquant qu'avec 500 euros de revenu je ne pouvais plus me permettre de payer 92 euros de mutuelle et ils ont refusé la résiliation sous prétexte qu'il fallait que j'attend la date d'anniversaire qui est en juillet 2016.
J'ai fait un courrier recommandé avec mes justificatifs de revenus faible.
Swisslife continuait les prélèvements alors j'ai du faire opposition des prélèvements automatique et aujourd'hui ils me réclament la somme de 750 euros ! comment faire pour qu'ils arrêtent de me harceler ?

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés